

LAÏCITÉ



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

www.afc-france.org

DIAGNOSTIC

Depuis la Révolution française, le concept de laïcité porte une histoire conflictuelle qui avait trouvé un relatif équilibre avec la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci établit que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes, ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. C'est le principe de séparation de l'Etat et de la religion, l'Etat devenant neutre à l'égard des confessions religieuses. Alors qu'il a toujours existé un

courant anticlérical rejetant l'exercice de la religion dans la sphère de la vie privée, la montée de l'Islam en France a relancé la question de la laïcité. Les lois « sur les signes religieux dans les écoles publiques » (2004), « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public » (2010), l'affaire de la crèche « Baby-Loup », montrent un transfert du principe de laïcité et de l'exigence de neutralité de l'Etat vers la société civile (et des agents du service public

vers les usagers de l'espace public). On confond ainsi la laïcité avec la « sécularisation » de la société. Les partisans de cette « nouvelle laïcité » ne veulent plus seulement un Etat laïc, mais une société laïque, voire athée.

ENJEUX

Définir le contenu précis de la laïcité

Mettre en évidence l'évolution historique du concept :

- Les racines chrétiennes (« Rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César »)
- Le conflit politique ayant débouché sur le compromis de la loi de 1905
- L'adoption de la loi de 1905 par les Catholiques et l'espoir d'une laïcité apaisée
- Le maintien d'une conception militante et antichrétienne de la laïcité au nom des Lumières et de la lutte contre les discriminations
- La nouvelle problématique liée à l'émergence de l'Islam dans la société française.

Cette évolution vers une sécularisation de la société avec une laïcité conçue de manière extensive (s'imposant à tout individu hors de la sphère de l'intime) soulève de nombreuses questions. Elle impose des limites aux libertés de conscience et de culte, et à des libertés individuelles, qui n'existaient pas auparavant. Les conséquences sont nombreuses et sont susceptibles d'impacter l'éducation et la vie scolaire des enfants (aumo-

neries, programmes scolaires, cantine,...) mais aussi les subventions versées par les organismes publics (CAF, directions départementales, ministères, conseils départementaux et régionaux...) à la vie associative (mouvements scouts, associations de jeunes et de loisirs, activités de soutien à la parentalité...).

1. Parvenir à une définition partagée de la laïcité qui rejette ses 2 conceptions extrêmes :

■ Le laïcisme qui refuse toute expression d'inspiration religieuse dans la société et veut limiter les religions à la sphère privée

■ L'islamisme qui refuse toute distinction entre le profane et le sacré, la société et la religion et entend imposer la charia

et qui rappelle l'importance des religions pour le lien social, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'apport du dialogue interreligieux à la paix civile.

2. Instituer l'enseignement du fait religieux au primaire et au collège en complément de l'Enseignement moral et civique.

3. Affirmer que la laïcité a pour objet de protéger la liberté de conscience et d'expression de ses convictions philosophiques ou religieuses, sous la seule réserve du respect de l'ordre public et des convictions d'autrui.

Suivez-nous sur :



www.afc-france.org



Les AFC, c'est l'un des 3 grands mouvements familiaux en France avec un réseau fort de 300 associations locales, de 73 fédérations départementales qui couvrent tout le territoire français (y compris DOM-TOM). Mouvement national reconnu d'utilité publique, association de consommateurs, elles représentent 30 000 familles. Les AFC sont un cadre de propositions, d'action et d'entraide pour tous ceux qui veulent promouvoir les repères familiaux dans la société, à la lumière de l'enseignement social de l'Église Catholique.



**LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES**